

|

Favoriser l'inclusion et la participation des personnes malvoyantes et/ou malentendantes dans les églises du canton de Genève

Nicolas BAERTSCHI

Juin 2021

Table des matières

1. INTRODUCTION (NAISSANCE DU PROJET).....	2
2. CONSTAT	2
2.1. LE PUBLIC CIBLE	3
2.2. LES LIEUX CONCERNES	3
3. ECHEANCIER ET ETAPES DU PROJET.....	3
4. BUTS ET VALEURS QUI SOUS-TENDENT LE PROJET.....	6
5. LES OBJECTIFS	6
6. RESSOURCES ET CONTRAINTES	7
6.1. RESSOURCES HUMAINES : PARTENAIRES ET REPARTITION DES ROLES	7
6.2. CONTRAINTES	8
7. BESOINS MATERIELS	8
8. BILAN ET EVALUATION.....	9
9. CONCLUSION (MOTIVATIONS ET SOUHAITS)	9
ANNEXE : ARTICLE DE L'ECHO MAGAZINE	11

1. Introduction (naissance du projet)

En travaillant à l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles et des malvoyants (UCBA) avec des personnes malvoyantes et malentendantes, j'ai rencontré une paroissienne de Genève, madame Richard (cf. Annexe : article de l'Echo Magazine). Elle avait entrepris des démarches auprès de son curé en exprimant ses besoins et en essayant de lui faire comprendre son handicap visuel et auditif. Comme ergothérapeute, je suis allé faire une évaluation de l'accessibilité de l'église et de la situation. Le refus du curé de mettre en place nos propositions (dont certaines n'occasionnaient aucun frais) m'a interpellé et donné envie de sensibiliser plus largement les responsables des paroisses. C'est à ce moment qu'est né mon désir de faire découvrir ce handicap souvent « invisible » et mal connu à l'Eglise de Genève.

2. Constat

Les personnes malvoyantes et/ou malentendantes (PMM) rencontrent des difficultés à s'inclure dans les communautés paroissiales. Elles ont de la peine à suivre les célébrations, à participer aux réunions, aux activités, à obtenir des informations et à faire entendre leurs besoins aux responsables des communautés (cf. Annexe). Comme leur handicap est « invisible », la reconnaissance de leurs difficultés est souvent relativisée ou ignorée.

Les communautés paroissiales de Genève sont composées d'une grande proportion de personnes âgées. Selon une enquête de 2017, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a montré que 11% des personnes de plus de 65 ans ont un déficit visuel et que 13% de celles-ci ont un déficit auditif¹. Ce type de déficits augmente avec l'âge. Cela signifie donc qu'une partie non négligeable des paroissiens est atteinte d'un handicap visuel et/ou auditif.

Dans le but d'améliorer l'inclusion et la participation des PMM, il me paraît très utile de rencontrer chaque équipe pastorale du canton de Genève, afin de les sensibiliser à cette problématique.

¹ Cf. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/handicaps.html>

2.1. Le public cible

Ce sont les communautés de l'Eglise catholique de Genève, c'est à dire les PMM, les équipes pastorales, les personnes des différents conseils (conseils de communauté, conseils de paroisses, conseil pastoral cantonal), les intervenants lors des célébrations, les bénévoles qui travaillent auprès des personnes malvoyantes et/ou malentendantes et les paroissiens.

2.2. Les lieux concernés

Ce sont toutes les unités pastorales (UP) du canton de Genève, leurs locaux et leurs lieux de cultes.

3. Echancier et étapes du projet

De mars à fin 2021

1^{ère} étape : Recherche de fond pour réaliser le projet

Envoi du dossier à la Mission intérieure et autres fondations si besoin.

De juin à fin octobre 2021

2^{ème} étape : Préparation de la présentation pour répondre à la diversité du public cible

- Création d'un powerpoint
- Répétition avec Madame RICHARD
- Création d'un court métrage (5min) donnant la parole aux personnes concernées
- Achat du matériel
- Impression des documents

De juin à fin octobre 2021

3^{ème} étape : Informer les équipes pastorales, les différents conseils, la communauté catholique du canton de Genève et les associations liées au handicap visuel et/ou auditif (HVA)

- a) Ecrire et envoyer une lettre par mail aux équipes pastorales, aux différents conseils et aux associations liées au HVA
- b) Diffusion du travail de diplôme + projet aux associations liées au HVA
- c) Contacter les UP par téléphone
- d) **Proposition** : Présentation de ce projet à la rentrée pastorale

- e) Prendre contact avec Pamela SECHAUD et Silvana BASSETTI pour présenter le projet aux catholiques de Genève sur le site internet de l'ECR et dans le journal « Regard »

De octobre à fin novembre 2021

4^{ème} étape : Agender les rencontres avec différentes équipes pastorales qui auront répondu favorablement à la proposition

De octobre 2021 à fin mars 2022

5^{ème} étape : Première rencontre avec les équipes pastorales. Les PMM de la communauté sont invitées.

1^{ère} phase : l'évaluation de la situation

- L'équipe pastorale est-elle en lien avec les PMM de leur communauté ?
- Evaluation de ce qui a déjà été mis en place (ou pas) pour favoriser l'inclusion et la participation de ces personnes (aménagement, aides, etc.) ?

2^{ème} phase : faire des propositions à l'équipe pastorale en fonction du contexte

- a. Mise en lien et ouverture au dialogue avec les PMM
- b. Sensibilisation sur le thème de la malvoyance et de la malentendance
 - pour l'équipe pastorale
 - pour les intervenants lors des célébrations (lecteurs, agents pastoraux)
 - pour les bénévoles concernés par cette population (personnes âgées, personnes handicapées)

Selon les besoins du terrain, cette sensibilisation comportera des aspects liés à la communication, à l'accompagnement des personnes malvoyantes lors des déplacements, à l'accès aux informations (documents, affiches) et aux conséquences sociales et relationnelles du handicap.

- c. Evaluation de l'accessibilité
 - des lieux de cultes de l'UP
 - des moyens de communication (documents)
 - des activités proposées

De novembre 2021 à fin mai 2023

6^{ème} étape : Mise en place et suivi des propositions.

a. Mise en lien et ouverture au dialogue

- Vérifier auprès de personnes concernées et de l'équipe pastorale que le dialogue est bien établi.
- Trouver des personnes concernées qui acceptent de devenir des personnes ressources dans les communautés rencontrées.

b. Sensibilisation

- Organiser les rencontres (contacts, salles, matériel, dates)
- Faire vivre l'expérience de la malvoyance et de la malentendance pour entrer dans la réalité de ces personnes
- Proposer du matériel, des outils et des ressources sur la thématique et les besoins du terrain²
- Etre disponible pendant et après pour répondre aux questions

c. Améliorer l'accessibilité

- Faire le suivi des aménagements et des propositions
- Faire le lien avec les personnes ressources (techniciens, professionnels)
- Etre disponible pour répondre aux questions

Juin 2022 et juin 2023

7^{ème} étape : Evaluation des objectifs à la fin de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année

- Evaluer les expériences vécues sur le terrain et ses effets selon les buts et les objectifs (cf. 4 et 5)
- Proposer des pistes pour donner suite (ou pas) au projet.
- Ecrire un rapport pour le Vicariat.
- Evaluer si les pistes pour donner suite répondent à la volonté et aux besoins de l'ECR et de l'Eglise.

² Les besoins du terrain vont certainement varier en fonction des personnes concernées et de l'environnement paroissial. Par exemple, une communauté n'aura pas les moyens de financer une boucle magnétique ou un éclairage. Une autre aura besoin de créer du lien avec les PMM de leur communauté. Une troisième voudra expérimenter par une sensibilisation les conséquences du handicap des PMM. Une quatrième prendra conscience qu'il serait bon de former les intervenants de la célébration à l'utilisation du matériel technique ainsi qu'à l'élocution, etc.

4. Buts et valeurs qui sous-tendent le projet

- Permettre l'inclusion et la participation des personnes malvoyantes et/ou malentendantes dans leur communauté paroissiale.
- Favoriser le dialogue et encourager une approche synodale.
- Proposer à la communauté une rencontre avec le Christ par l'intermédiaire des pauvres et des plus petits (Lc 9, 46-48³).
- Servir le Christ en rendant la communauté attentive aux personnes fragiles, malades, pauvres et handicapées (Mt 25)
- Vivre l'Évangile en mettant à l'honneur ceux qui sont mis de côté habituellement (1 Co 12, 23-24⁴).

5. Les objectifs

- 1) Créer un dialogue entre les PMM de la communauté et les membres de l'équipe pastorale.
- 2) Inclure les PMM dans les réflexions et les prises de décisions de l'équipe pastorale lorsque cela concerne leur handicap et nécessite leurs compétences.
- 3) Trouver une ou plusieurs PMM qui acceptent de devenir des personnes ressources pour l'équipe pastorale.
- 4) Sensibiliser les personnes de la communauté qui sont en lien avec cette population.
- 5) Donner les moyens à l'équipe pastorale de répondre efficacement aux besoins des PMM (sensibilisation, personnes ressources, outils et documents).
- 6) Améliorer l'accessibilité des lieux de cultes en proposant des aménagements environnementaux et techniques (éclairage, sonorisation).
- 7) Améliorer l'accessibilité des activités paroissiales où sont incluses les PMM en proposant un dialogue entre les personnes concernées, les personnes responsables et le spécialiste en réadaptation.
- 8) Rendre accessibles les informations paroissiales en proposant une communication adaptée aux PMM et en montrant comment produire des documents accessibles.

³ Une discussion survint entre les disciples pour savoir qui, parmi eux, était le plus grand. Mais Jésus, sachant quelle discussion occupait leur cœur, prit un enfant, le plaça à côté de lui et leur dit : « Celui qui accueille en mon nom cet enfant, il m'accueille, moi. Et celui qui m'accueille accueille celui qui m'a envoyé. En effet, le plus petit d'entre vous tous, c'est celui-là qui est grand. » (AELF)

⁴ Et celles qui passent pour moins honorables (les parties du corps), ce sont elles que nous traitons avec plus d'honneur ; celles qui sont moins décentes, nous les traitons plus décemment ; pour celles qui sont décentes, ce n'est pas nécessaire. Mais en organisant le corps, Dieu a accordé plus d'honneur à ce qui en est dépourvu. (AELF)

6. Ressources et contraintes

6.1. Ressources humaines : partenaires et répartition des rôles

a) **Personne responsable de la coordination et de la réadaptation**

Ce projet nécessite une personne responsable de la coordination entre les unités pastorales et les PMM. Celle-ci doit aussi avoir les compétences de spécialiste en réadaptation pour les PMM.

Mon parcours de vie (Nicolas BAERTSCHI) m'a rendu proche des personnes marginalisées, pauvres, malades et handicapées. Mes formations et mes expériences m'ont donné les capacités pour mener à bien ce projet. Ainsi, je m'appuierai sur mes formations professionnelles d'animateur pastoral (fin de la formation en juin 2021), d'ergothérapeute, de spécialiste en basse vision et d'ingénieur du son. Mes expériences en Eglise dans diverses paroisses, en pastorale santé, en pastorale des personnes handicapées et mon expérience humanitaire en Argentine m'ont particulièrement enrichi. Travailler en ergothérapie avec les personnes atteintes par divers handicaps (en particulier avec les personnes malvoyantes et malentendantes pendant plus de 4 ans à l'UCBA) et auprès des bénévoles (UCBA et Eglise) m'a beaucoup apporté. Le travail dans les milieux des médias (Léman Bleu, Radio-Cité) et de la musique m'a permis d'acquérir plusieurs compétences. Certaines sont directement utiles pour mener à bien ce projet : réaliser des vidéos et effectuer des prises de son.

Concernant la personne chargée de coordination et de réadaptation (Nicolas BAERTSCHI), **ce projet nécessite un poste entre 20 et 30% pendant 2 ans et 3 mois.**

b) **Une ou plusieurs personnes atteintes par la malvoyance et/ou malentendance.**

La collaboration avec les PMM rencontrées dans les communautés aura une place centrale dans ce projet. Cette approche met les personnes handicapées au centre. Elle permet d'élaborer des propositions ajustées à la réalité des personnes concernées.

Si ce projet m'est confié, Marie-Lise RICHARD (cf. Annexe) est d'ores et déjà disposée à m'accompagner bénévolement. Le but étant de présenter les problématiques des PMM aux personnes de la communauté paroissiale, dont l'équipe pastorale, les différents conseils, les bénévoles et les paroissiens. En cas d'absence de sa part, un court-métrage présentera le vécu des PMM (cf. 3.b.)

6.2. Contraintes

Equipe pastorale, conseils, bénévoles et communauté

- La non réponse à la lettre et aux appels téléphoniques
- Le manque de collaboration et d'intérêt
- Le manque de disponibilité et de temps
- Le fait de sous-estimer le nombre de PMM dans leur communauté. Ce sont des handicaps « invisibles ».

Personnes malvoyantes et/ou malentendantes

- Le refus de devenir une personne ressource pour l'équipe pastorale
- La peur de déranger et de susciter l'exclusion en exposant ses besoins
- Le refus de s'afficher comme une personne handicapée

Environnement

- L'impossibilité de faire certains aménagements
- Le coût de certains aménagements

7. Besoins matériels

Budget prévisionnel pour la réalisation du projet

- | | |
|--|-----------------|
| • Accès à un copieur pour des impressions en couleurs (jusqu'à A3) | Demande à l'ECR |
| • Accès à un téléphone | Demande à l'ECR |
| • Casques de protection auditive 10x : | 200 CHF |
| • Bouchons auriculaires (pack de 200 paires) : | 80 CHF |
| • Lunettes de simulation et bandeaux de l'UCBA : | Offert |
| • Logiciel de montage vidéo Final Cut | 300 CHF |
| • Microphone cravate : RØDE Lavalier GO | 64 CHF |
| • Émetteur-récepteur : RØDE GO sans fil | 169 CHF |

• Caméra : GoPro Hero 9	430 CHF
• Carte SD « sandisk » 128 GB	36 CHF
• Trépieds : GoPro 3-Way AFAEM-001	70 CHF
• Bandeau de fixation frontale	30 CHF
• Ordinateur : Macbook pro 16 pouces + accessoires	4'186 CHF
• Ecran : Dell U2520D	373 CHF
• Luxmètre VOLTCRAFT MS-1300 0.1 - 50000 lx 1 pc(s)	75 CHF
• Fond pour aider financièrement les paroisses	7'000 CHF
• Frais pour les PMM qui accompagnent les présentations (Trajet, repas)	500 CHF
• Abonnement TPG de deux ans	1'000 CHF

Total	14'513 CHF
--------------	-------------------

8. Bilan et évaluation

Après une année de rencontres et d'investigations, je (Nicolas BAERTSCHI) ferai un état des lieux sur les différentes UP du canton de Genève. Dans un document écrit, les objectifs (cf. 5) seront évalués pour chaque unité pastorale. Une synthèse globale sur la situation du canton de Genève par rapport à la thématique sera présentée. Des pistes pour continuer ce projet et le faire évoluer seront proposées. La finalité sera de continuer à soutenir l'inclusion et la participation des personnes atteintes d'un handicap visuel et/ou auditif dans les paroisses.

9. Conclusion (motivations et souhaits)

En réalisant ce projet, je souhaite sensibiliser les communautés des unités pastorales à la présence de personnes handicapées en leur sein. Mon désir est de créer des possibilités de dialogue entre eux, car cela permettrait d'introduire ces communautés au vécu et aux conséquences que provoquent ces handicaps « invisibles », notamment dans la vie quotidienne et dans les relations sociales. Je désire donner une impulsion pour que les responsables des communautés, avec l'aide des personnes concernées, rendent leurs églises accessibles aux personnes malentendantes et malvoyantes. J'aimerais également que les PMM aient la possibilité d'être pleinement incluses et de participer plus largement à la vie de leur communauté paroissiale.

Les personnes handicapées ont le potentiel de faire vivre à leur communauté une rencontre avec le Christ. Elles offrent aussi la possibilité de le servir (cf. 6). En effet, les personnes en situation de handicap sont capables de transformer le cœur et le regard des autres grâce à leur vulnérabilité. C'est pourquoi, je souhaite que la réalisation de ce projet soit une source d'épanouissement et de transformation intérieure proposée à toutes les personnes de nos communautés, et plus largement, à toute l'Eglise.



Jean-Claude Gschler

GENÈVE

« Je me bats pour voir et entendre »

Difficile, à l'église, d'entendre le lecteur ou le prêtre quand on est malentendant et malvoyant. D'où un sentiment d'exclusion. Des solutions existent, simples et peu coûteuses. Rencontre avec Marie-Lise Richard, sourde profonde de naissance.

Marie-Lise Richard n'a jamais baissé les bras devant son handicap.

« Lorsque je participe à un office religieux, la plupart du temps je n'arrive pas à comprendre ce qui se dit. Il y a bien une boucle magnétique, mais elle ne couvre que l'arrière de la basilique, et j'ai besoin d'être au premier

rang, car je pratique la lecture labiale pour autant que la distance ne soit pas trop grande, relève Marie-Lise Richard, paroissienne de Notre-Dame à Genève. En outre, l'éclairage est insuffisant et les spots souvent mal orientés pour que je puisse vraiment saisir ce qui est proclamé! La barbe et la moustache, qui cachent les lèvres, ne facilitent pas les choses. Enfin l'ambon,

trop haut, masque les lèvres des personnes de petite taille. » Et de préciser: « Un bon éclairage, une boucle magnétique, un micro qui ne cache pas les lèvres, la mimique, la lecture labiale et un appareillage forment un tout ».

« Mes parents m'ont traitée comme ma sœur, qui n'était pas handicapée. »

Elle est peinée, Marie-Lise. D'autant que, souligne-t-elle, « c'est ma foi qui m'a permis de surmonter mon handicap. J'ai besoin de la nourrir, notamment par la participation aux offices ». Elle est loin d'être la seule, car nombre de personnes âgées fréquentent les églises – et les handicaps sensoriels croissent avec l'âge, en excluant beaucoup d'une participation active aux célébrations.

En Suisse, comme elle, entre 100'000 et 200'000 personnes sont à la fois handicapées de la vue et de l'ouïe, atteintes de surdicécité. Une réalité encore trop peu prise en compte. Alors Marie-Lise veut témoigner. Dans l'espoir de faire évoluer les choses. Car des solutions existent, aisées à mettre en place.

NE PAS BAISSER LES BRAS

Marie-Lise me reçoit chez elle, au deuxième étage d'un immeuble en ville de Genève. La surdité, elle connaît. Depuis toute petite même si son handicap n'a été repéré qu'à l'âge de 4 ans. Nous sommes en 1945: « Je m'en souviens comme si c'était hier: la maîtresse nous avait demandé d'arrêter de dessiner et j'ai continué, n'ayant

La boucle magnétique de Notre-Dame de Genève est placée trop en arrière.

Ci-dessous Nicolas Baertschi rend régulièrement visite à Marie-Lise pour améliorer son quotidien.

pas entendu. Je me suis fait tirer les oreilles et j'ai pleuré». Ses parents vont consulter. Le diagnostic est douloureux: la petite fille n'entend rien de l'oreille droite et très peu de l'oreille gauche. Ils l'inscrivent à l'école pour enfants sourds de Montbrillant: c'est là qu'elle apprend à lire sur les lèvres et à parler. Que d'heures passée à tenter de prononcer les mots et les «che»!

Mais, à 13 ans, Marie-Lise est placée dans une école privée: «C'était une catastrophe: j'étais la dernière de la classe». A 16 ans, elle entre aux beaux-arts et suit la classe d'émail. C'est bien, mais cela ne permet pas de vivre. Elle frappe alors à toutes les portes pour réaliser son rêve: exercer une profession médicale. En vain. Elle reçoit toujours la même réponse: «Vous n'entendez pas et vous n'avez pas la maturité». Elle consulte un office d'orientation professionnelle qui lui propose de devenir couturière ou courtepointière. Sur les conseils de ses parents, elle commence un appren-



Nicolas Baertschi

tissage de photographe industrielle qu'elle abandonne peu après. Marie-Lise ne s'avoue pas vaincue. Elle suit les cours du soir des samaritains et fait des soins le samedi après-midi, ce qui lui met le pied à l'étrier. Enfin, elle est admise dans une école d'infirmières assistantes à Lausanne. Avec son certificat, elle obtient un poste à la Clinique Bois-Cerf où on

lui donne sa chance. Etant admise à l'essai pour la formation d'infirmière, elle réussit brillamment et obtient son diplôme en 1969. Elle travaille aux HUG, puis à la clinique La Colline et monte le foyer Saint-Paul. Enfin, Marie-Lise est engagée par le Service social de la ville de Genève comme infirmière responsable d'un immeuble de 237 appartements multigénérationnel. Elle y reste 27 ans «pour son plus grand bonheur», reconnaît-elle dans un sourire.

Briser la solitude

Nicolas Baertschi travaille à la Consultation pour personnes sourdaveugles et malentendantes-malvoyantes de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA). Ce jeune ergothérapeute intervient auprès d'une centaine de personnes sourdaveugles en Suisse romande dont Marie-Lise – il était chez



Damian Imhof

elle quand je l'ai rencontrée. Il leur rend visite régulièrement et réfléchit avec elles à des aménagements susceptibles d'améliorer leur vie de tous les jours.

«Je conseille ces personnes dont on ignore souvent le handicap, car il n'est pas visible. Je les soutiens dans des domaines pratiques comme la communication, l'accès aux informations et les activités de la vie quoti-

dienne. Je travaille en collaboration avec des assistants sociaux qui leur apportent leur aide aux niveaux juridique, social et financier et les secondent dans leurs démarches administratives. Grâce à un contact régulier, on crée un lien: ces personnes se sentent soutenues, elles peuvent partager leurs difficultés avec des spécialistes qui sont à leur écoute.»

Chaque année, l'UCBA organise environ 130 activités en Suisse pour les personnes atteintes de surdité: ateliers, sorties socioculturelles, cours, rencontres, vacances. Les participants bénéficient chaque fois d'un accompagnement bénévole. L'occasion de briser la solitude en rencontrant des personnes éprouvant des difficultés similaires. ■ GdSC

LE MOTEUR DE LA FOI

Un sourire qu'elle a gardé tout au long de ces années, tout comme une volonté de fer: «J'ai toujours gagné ma vie. Je n'ai jamais été à l'AI. Il faut dire que j'ai toujours rencontré des personnes qui m'ont aidée quand il le fallait, et je leur en suis très reconnaissante».

D'où lui vient cette volonté? «Mes parents m'ont traitée comme ma sœur, qui n'était pas handicapée. Ils m'ont toujours soutenue. Mon père, protestant, était ouvrier et juge aux prud'hommes: il m'a transmis le sens de la justice; ma mère, catholique, m'a placée toute petite sous la protection de la Vierge. Ils m'ont élevée dans les valeurs chrétiennes».

A 19 ans, Marie-Lise fait du scoutisme; elle devient éclairceuse «malgré tout», accompagnant des scouts souffrant d'un handicap. Elle participe à un pèlerinage à Rome en s'occupant de personnes à mobilité réduite: un

moment fort qui la décide à vivre pleinement sa foi au cœur du monde.

DES MESURES SIMPLES

Marie-Lise a présidé trois ans l'Association genevoise des malentendants, se battant pour obtenir des subsides. «La surdité est un handicap qui ne se voit pas. Elle nous épuise et nous prive de vie sociale. Savez-vous que la lecture labiale ne permet de capter que 35% du message? Comprendre le reste réclame une gymnastique mentale usante.» Mais un bon éclairage, une boucle magnétique et des appareils auditifs adaptés peuvent contribuer à une meilleure compréhension. Sans cela, «impossible d'assister à une conférence, d'aller au théâtre, de suivre un film en langue française, de comprendre les annonces dans les gares et les trains».

Quid des églises? «Des solutions existent pour rendre le message évangélique accessible à tous», dit Marie-Lise. Qui lutte avec une belle énergie pour qu'on les applique: «Il faut pla-



UCBA

cer la boucle magnétique à l'avant (et ne pas oublier de l'activer), le micro, petit de préférence, au-dessous du menton et à une distance de 15 cen-

timètres, parler clairement et distinctement sans baisser la tête». Quant aux personnes sourdes qui maîtrisent la lecture labiale, elles doivent être dans les premiers bancs pour mieux voir, à proximité des enceintes pour mieux entendre, et se trouver en face de la personne qui parle, le visage bien éclairé, la barbe et la moustache bien taillées. «Ce n'est pas compliqué, affirme Marie-Lise, et pas cher. Mais, dans les paroisses, on y est encore trop peu sensibilisé.»

Son plus grand souhait? «Que ces recommandations soient largement diffusées et mises en pratique pour éviter d'exclure les personnes concernées.»

■ Geneviève de Simone-Cornet

Les personnes malentendantes-malvoyantes utilisent différents moyens pour communiquer, comme la langue des signes tactile.

Une journée réussie

La journée internationale de la surdicécité, le 27 juin, a été marquée par des actions de sensibilisation à Lausanne et Saint-Gall. La surdicécité? C'est une atteinte sévère de la vue et de l'ouïe qui touche entre 100'000 et 200'000 personnes dans notre pays.

A Lausanne, quelque 200 personnes ont été sensibilisées à ce double handicap sensoriel par des spécialistes, des personnes concernées et des bénévoles sur la place Saint-François. Elles ont pu découvrir les obstacles quotidiens auxquels sont confrontées les personnes souffrant de surdicécité en mettant des lunettes simulant une malvoyance forte, des bandeaux et des casques audio. Environ 70 personnes se sont essayées, avec un guide, à marcher sur la place privées de la vue et de l'ouïe.

Cindy Villemain, de la compagnie de danse Linga, a créé une chorégraphie sur le thème de la journée. Trois interprètes ont déroulé au fur et à mesure du spectacle un fil bleu que la danseuse interprétant une personne sourdaveugle a suivi ou évité avec l'aide des deux autres acteurs. Une journée parrainée par Jean-Marc Richard.

Ce même jour a été lancé le site internet www.surdicécite.ch. Les personnes concernées, leurs proches et les professionnels y trouveront de nombreuses informations et des conseils pratiques pour vivre au quotidien avec la surdicécité. Et une nouvelle rubrique, «formes de communication», qui en évoque trois sortes: auditive, visuelle, tactile. ■ GdSC/CL

PUBLICITÉ



Entendre et Voir
autrement



Action
Fondation
Romande
SourdeAveugles

Organisation romande dédiée
à l'accueil des personnes
sourdaveugles et
sourdes avec handicaps
associés

Séjour de vacances à Bâle

du 27 juillet au 04 août

Soutenez-nous !

Les Marmettes FRSA - av. du Crochetan 33 - 1870 Monthey

Pestfinance : IBAN CH70 0900 0000 1718 0373 4

Pour les connaître : www.frsa-sourds-aveugles.ch